

Cérémonie d'ouverture du 1er atelier national prévu au projet 69 des centres d'excellences (CdE) NRBC de l'Union Européenne(UE) en Côte d'Ivoire



9 juillet 2019 at 20 h 22 min

(Les officiels sont de gauche à droite au premier rang : le PFN, le représentant de l'Ambassadeur délégué de l'UE, le représentant de Monsieur le Préfet en mission à l'extérieur, le représentant de Monsieur le Directeur de Cabinet du Président de la République, Secrétaire du Conseil National de Sécurité, Monsieur le Directeur de l'Activité Industriel, Madame la responsable des inspecteurs des installations classées).

Cérémonie d'ouverture du 1er atelier national prévu au projet 69 des centres d'excellences (CdE) NRBC de l'Union Européenne(UE) en Côte d'Ivoire

Edité par **ENOH ERIC**

Dans le cadre de l'initiative des CdE-NRBC de l'UE et notamment de la mise en œuvre du projet 69/INSTASUR, la plateforme Nationale de Réduction des Risques et de Gestion de Catastrophes (Plateforme Nationale RRC) organise avec l'appui technique et financier d'Expertise France, un atelier de renforcement des capacités des acteurs nationaux dans le domaine de la prévention des accidents chimiques graves et de la protection des populations.

Cet atelier qui se tient du 09 au 10 juillet 2019 à Abidjan-plateau a été précédé ce mardi 09 juillet 2019, d'une cérémonie d'ouverture présidée par monsieur le préfet d'Abidjan qui s'est fait représenter par le secrétaire général de préfecture.

Selon Dr Kader Touré, secrétaire Exécutif de la Plateforme Nationale de Réduction des Risques et de Gestion des Catastrophes : « depuis le mois d'août 2013, la Côte d'Ivoire fait partie des Centres d'Excellences (CdE) NRBC de l'Union Européenne (UE) pour la réduction des risques Nucléaires, Radiologiques, Biologiques, Chimiques (NRBC) et la lutte contre le trafic illicite. A ce titre de 2015 à ce jour, la Côte d'Ivoire a pu bénéficier de la mise en œuvre de plusieurs projets qui répondent à ces besoins en matière de réduction des Risques NRBC dont notamment le projet 41. Au regard d'une part des acquis obtenus à l'issue de la mise en œuvre du projet 41 et d'autre part des besoins restant à combler en matière de renforcement des capacités dans le domaine de la prévention des accidents chimiques graves, il a été décidé de prolonger le projet 41. Pour ce faire, un nouveau projet a vu le jour, il s'agit du projet 69 dénommé INSTASUR qui s'inscrit donc dans la continuité du projet 41. Le projet 69 est censé assurer la pérennité des acquis du projet 41 dans les pays membres et notamment en Côte d'Ivoire. »

Les experts formés seront désormais à même de réaliser des études telles que celles de danger ou

d'impact environnemental, mais également d'élaborer divers plans d'intervention tels que un plan d'opération interne ou POI, d'un Plan particulier d'intervention ou PPI ou encore d'un dernier plan dit de Prévention des Risques Technologiques ou PPRT.

Pour les prochaines étapes, ce sont les experts de la localité de San Pedro qui bénéficieront les 15 et 16 juillet 2019 d'une formation en la matière.